

INFOS CANYONS (SUISSE OUEST)

Liste des canyons repertories*

			<i>R</i>	<i>S</i>	<i>T</i>	
Canyon de Gondo	Gondo/VS	xxxxx	X	X	X	cf. livre-topo CAS
Gorges de la Massa	Brig/VS	xxxxx	X	X	-	cf. livre-topo CAS

Gorges du Triège	Les Marécottes/VS	xxxx	X	X	X	cf. livre-topo CAS
Gorges de l'Eau Froide	Roches/VD	xxxx	X	X	X	cf. livre-topo CAS
Gorges du Feschelbach	Susten/VS	xxxx	X	X	X	cf. livre-topo CAS
Gorges de la Raspille	Sierre/VS	xxxx	X	X	-	cf. livre-topo CAS
Cascades de Morcles	Morcles/VD	xxxx	X	-	-	cf. livre-topo CAS
Gorges de la Salentze	Leytron/VS	xxxx	X	-	X	cf. livre-topo CAS
Gorges du Jolibach	Niedergesteln/VS	xxxx	X	-	-	cf. livre-topo CAS
Gorges du Pissot	Les Moulins/VD	xxxx	X	X	X	cf. livre-topo CAS

Tine de Mayen	Vionnaz/VS	xxx	X	-	-	cf. livre-topo CAS
La Tine	Montbovon/FR	xxx	-	X	-	cf. livre-topo CAS
Gorges de la Saane	Gsteig/BE	xxx	X	X	-	cf. livre-topo CAS
Barberine	Châtelard/VS-F	xxx	X	X	X	cf. livre-topo Haute-Savoie
L'Echerche	Fully/VS	xxx	X	-	-	cf. Fred
Le Valsorey	Bourg-St-Pierre/VS	xxx	X	X	X	cf. Fred
Gorges du Furggbach	Saas-Almagell/VS	xxx	X	X	X	cf. Fred
Le Courset	Bex/VD	xxx	X	-	-	cf. Fred
La Rogne	Conthey/VS	xxx	X	-	-	cf. Livre-topo CAS

Tännbach	Turtmann/VS	xx	X	-	-	cf. Fred
Chenau de l'Envers	Cortébert/BE	xx	X	X	-	cf. livre-topo CAS
Gougra	Grimentz/VS	xx	X	X	-	cf. Fred
Drahin sup.	Arbaz/VS	xx	X	-	-	cf. Fred
Drahin inf.-Sionne	Arbaz/VS	xx	X	-	-	cf. Fred
Gorges du Durnand	Bovernier/VS	xx	X	-	X	cf. Fred
Tine de Troistorrents	Troistorrents/VS	xx	X	-	-	cf. Fred
Marmites de Ferpècles	Evolène	xx	X	-	X	cf. Fred
Torrent de Chavalet	Champéry/VS	xx	X	-	-	cf. Fred
Torrent de Fayot	Val d'Iliez	xx	X	-	-	---
La Vièze	Monthey	xx	X	X	-	cf. Fred
Tine des Places	Vionnaz/VS	xx	X	-	-	cf. Fred
Tine de la Greffe	Vionnaz/VS	xx	X	-	-	cf. Fred
Leivra	Château d'Oex/VD	xx	X	-	-	---
Tenasses	Château d'Oex/VD	xx	X	-	-	---

Torrent de Randonne	Fully/VS	x	X	-	-	cf. Fred
La Lizerne	Ardon/VS	x	X	-	-	---
La Salentze (part.sup.)	Leytron/VS	x	X	X	X	cf. Fred
Cascades d'Allesse	Dorénaz/VS	x	X	-	-	cf. Fred
Gorges du Mauvoisin	St-Maurice/VS	x	X	-	X	cf. Fred
L'Hongrin (amont)	La Lécherette/VD	x	X	X	-	cf. Fred
Torrent de Ramaclé	Château-d'Oex/VD	x	X	-	-	cf. Fred
La Vausseresse	Château-d'Oex/VD	x	X	-	-	cf. Fred
La Morge	Conthey/VS	x	X	-	-	cf. Fred
Doveria	Gondo/VS	x	X	-	-	---
La Tine d'Ardon	Ardon/VS	x	X	-	-	---
Mundbach	Brig/VS	x	X	-	-	cf. Fred
La Turtmäna	Turtmann/VS	x	X	X	-	cf. Fred
La Dérotchia	Grône/VS	x	X	-	-	---
Tschingelbach	Bratsch/VS	x	X	-	-	cf. Fred

Légende : xxxxx canyons exceptionnels
 xxxx canyons très intéressants
 xxx canyons intéressants
 xx canyons à intérêt moyen
 x canyons de peu d'intérêt
 - aucun intérêt au niveau du canyoning

NB. Cette classification n'est pas établie par rapport à tous les canyons que l'on peut trouver en Suisse ou ailleurs, mais par rapport aux canyons mentionnés.

Il est seulement mentionné s'il y avait des rappels (R), des sauts (S) ou des toboggans (T) lorsque ces tracés ont été parcourus, ainsi qu'une appréciation générale.

* Cette liste représente une partie des canyons répertoriés par la Commission Canyons de la Société Suisse de Spéléologie. Bon nombre de ces tracés ont fait l'objet d'une topo non éditée. Renseignements auprès de Fred.

REMARQUES IMPORTANTES - ATTENTION

Cette liste est présentée, dans son ensemble, pour information.

Nous **déclinons toute responsabilité** par rapport à la pratique du canyoning dans ces tracés, notamment en ce qui concerne :

- **équipement/état du canyon** : certaines gorges mentionnées n'ont été parcourues qu'une seule, voire très peu de fois et présentent peu d'intérêt pour le canyoning (= « terrain d'aventure »). Leur équipement (souvent un équipement de « première », minimal) aura vraisemblablement presque complètement disparu. D'autre part, et de façon générale, tout équipement de tout canyon doit être considéré comme ayant pu être soumis à rude épreuve (crue, etc...) et doit donc pouvoir être remplacé (matériel à prendre en conséquence...).
- **sûreté du canyon** : se renseigner sur les périodes d'étiage (certains tracés n'étant franchissables qu'à la fin de l'automne), les risques de crue, les risques inhérents aux retenues artificielles (barrage).
- **législation du canyon** : se renseigner sur les éventuelles législations, restrictions, voire interdictions.

Bref, évaluer son niveau/ses connaissances/son matériel (ou prendre un guide), respecter l'environnement ainsi que les indications...